

A LA MENAGERE
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7 622,40 euros
Siège social : 29 Rue Waldeck Rousseau
16000 ANGOULEME
716 750 054 RCS ANGOULEME

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre, à 19 h 00,

La Société ADORGREMAND, Société civile au capital de 177 400 euros, ayant son siège social 29 Rue Waldeck ROUSSEAU 16000 ANGOULEME, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 439 659 RCS ANGOULEME, représentée par Monsieur Olivier LAGRANGE en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 7,62 euros composant le capital social de la Société A LA MENAGERE,

Associée Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Olivier LAGRANGE, gérant non-associé de la Société.

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Modification des statuts corrélative à l'apport des parts sociales de Monsieur LAGRANGE à la SC ADORGREMAND,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Après avoir rappelé les termes d'un acte notarié en date à ANGOULEME du 5 avril 2017, portant apport par Monsieur Olivier LAGRANGE, Associée Unique à la société ADORGREMAND de 1 000 parts sociales lui appartenant dans la Société, l'Associée Unique décide de remplacer l'article 7 des statuts par les dispositions suivantes :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Suite à l'acte notarié d'apport de parts du 5 avril 2017, le capital social est fixé à la somme de 7 622,40 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 7,62 euros sont attribuées en totalité à :

SC ADORGREMAND, mille parts sociales, ci..... 1 000 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1 000 parts sociales.



DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la SC ADORGREMAND
Olivier LAGRANGE, gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Oliver LAGRANGE
Gérant non-associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.